

Site classé
Patrimoine
national



Ancien couvent de la Visitation

Cantal

Date de l'arrêté : 20 janvier 1976

Communes concernées : Aurillac

Superficie : 2,84 ha

En 1976, la perspective imminente d'une cession du couvent de la colline du Buis à un promoteur immobilier, qui envisage de le démolir pour reconstruire, alerte la ville d'Aurillac, qui souhaite de son côté acquérir le bâtiment pour un projet culturel.

La procédure de classement du site du couvent de la Visitation avec ses jardins s'engage donc et, devant l'enjeu, la commission des sites suggère que l'on agrandisse le périmètre à toute la colline du Buis, jusqu'aux parcelles bordant le cours d'Angoulême et jusqu'aux rives très sensibles de la rivière Jordanne en contrebas. Ceci pour relier la colline au centre ancien d'Aurillac, également inscrit à l'inventaire des sites la même année.

Les bâtiments monastiques et leurs dépendances occupent alors le centre et le sommet du site : au nord, à l'ouest et au sud, des terrasses en forme de jardins potagers

ou d'agrément avec charmilles et grands arbres, des vergers et des prairies en forte pente descendent jusqu'à la Jordanne. Une autre vaste prairie, tout aussi pentue s'encastre dans la boucle de l'ancienne route de Saint-Flour, en descendant vers le sud-ouest. À la base de la colline, au sud-est, une dizaine de maisons d'un étage, pour la plupart du XIX^{ème} siècle, bordent la voie publique.

Aujourd'hui, la quasi-totalité de ces terrains est en friche. Il ne reste des vergers que des traces et quelques ruines de fruitiers, les terrains en pente sont à l'abandon et les buis qui ont donné leur nom à la colline se sont librement déployés entre de grands noyers. Des ailantes, arbre typique des friches urbaines, colonisent les coins. Quant au jardin d'agrément autour du couvent, il a perdu son charme.

Les bâtiments du couvent ont finalement connu un destin autre que culturel : c'est aujourd'hui un immeuble de logements HLM. La colline du buis est donc ainsi un rare exemple de site classé géré par un bailleur de logements sociaux !

Des garages à voiture ont été bâtis pour les habitants sur une partie des jardins, au niveau de la terrasse la plus intéressante pour le point de vue. Et le long de la petite rue montante passant devant le couvent, un ensemble de maisons mitoyennes a aussi été construit.

Le pittoresque du lieu a au final changé de nature : d'un ensemble de jardins sur des terrasses et d'un ancien quartier de logements autour d'un couvent sur une colline, il a muté vers un mélange d'abandon – l'enfrichement des jardins – et de vie, donnée par la présence de nouveaux habitants : caravane dans un jardinet, linge aux fenêtres et dans la cour... Les enfants ont fait de ce site quasi entièrement en friche un magnifique terrain d'aventure.

Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

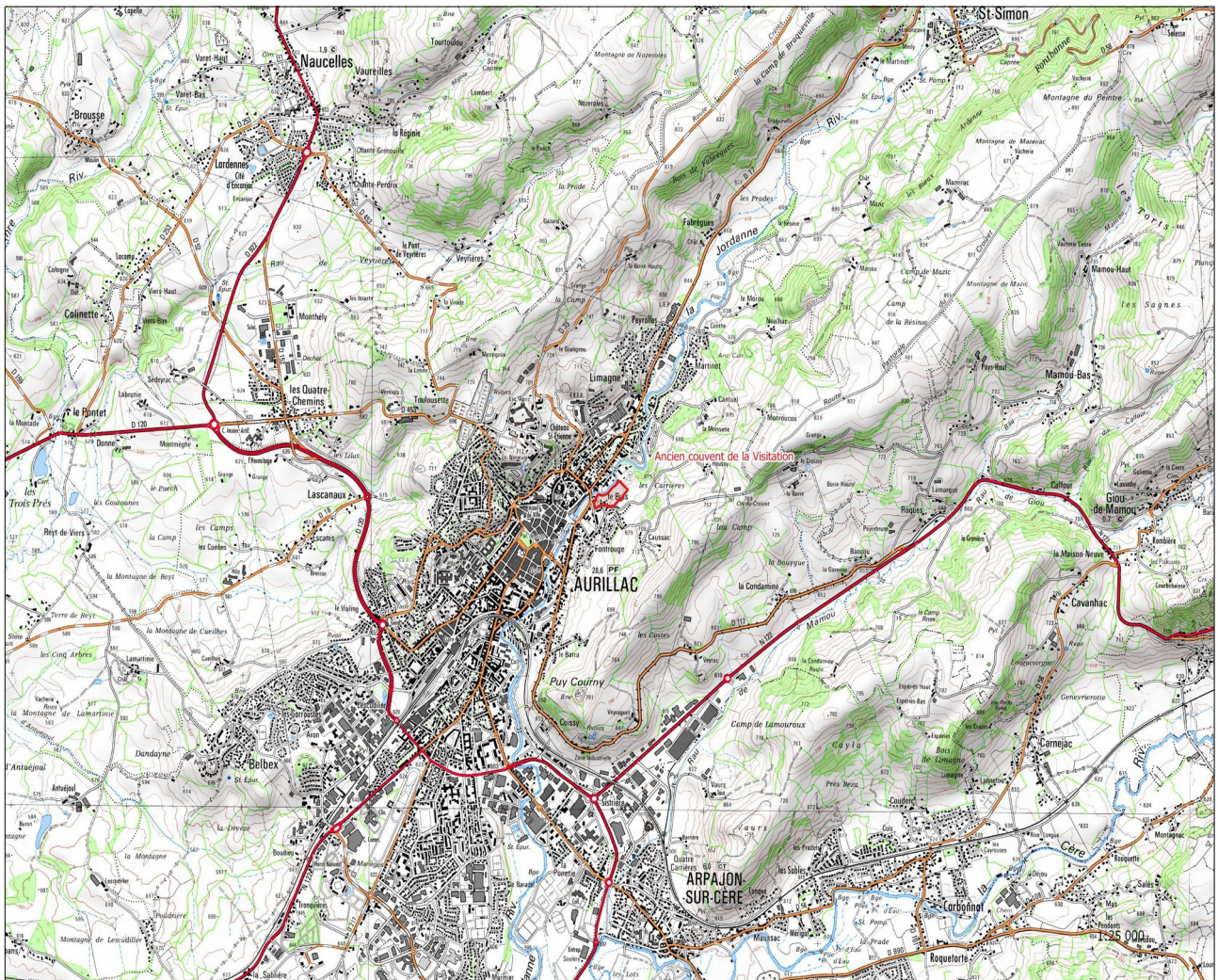
Libre

Tourisme

Office du tourisme d'Aurillac : 04 71 48 46 58

<http://www.iaurillac.com/>

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

